

des Biens appartenans à leurs Collèges ; qu'ils n'ont qu'une administration subordonnée à cet objet primordial, & que dans aucun cas ils ne peuvent rien faire, former aucun engagement, contracter aucun lien au préjudice de l'Enseignement.

Que cette dette de l'Enseignement affecte si intimement les Biens des Collèges, & leur est si invariablement inhérente, qu'elle ne peut en être disjointe dans aucune hypothèse, & que ces Biens en demeureroient chargés dans le cas même où l'Enseignement passeroit en d'autres mains ; que c'est-là vraiment la grande dette, la dette primitive, la dette publique, dette antérieure à toute autre, préférable à toute autre, exclusive de toute autre aussi longtems qu'elle n'est point acquitée, puisque c'est par son acquittement seul que les Biens des Collèges deviennent susceptibles d'être soumis à des dettes particulières, lesquelles ne peuvent avoir effet sur ces Biens qu'à concurrence de l'excédent s'il s'en trouve, l'objet de leur destination préalablement rempli.

Que cependant des particuliers se disans créanciers des Maisons & Collèges du Ressort, après en avoir fait saisir indistinctement tous les biens, poursuivent leurs saisies avec la plus grande rigueur, & menacent d'une vente prochaine, d'où résulteroit, non-seulement l'interruption & l'affoiblissement, mais bientôt la cessation même & l'extinction totale de l'Enseignement gratuit, & autres fondations utiles au Public, charges essentielles & vitales de ces biens.

Qu'il paroît indispensable d'y obvier promptement, & qu'il convient de le faire d'une manière qui satisfasse à la Loi de l'établissement desdits Collèges, qui remplisse l'intention des Fondateurs, qui conserve au Public les avantages qu'il est en possession d'en retirer & en droit d'en attendre, & enfin qui en même-tems permette aux créanciers des Jésuites de faire valoir leurs prétentions autant qu'elles seront compatibles avec ces objets supérieurs & privilégiés.

A CES CAUSES ledit Procureur Général du Roi, en adhérant à la demande formée par les Etats, Villes & Administrations du Ressort, requeroit être
par